

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 6 (1967-1968)  
**Heft:** 25

**Artikel:** La mission suisse auprès des communautés européennes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-911125>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA MISSION SUISSE AUPRES DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES

Nos lecteurs savent-ils qu'il existe une Mission suisse auprès des Communautés européennes ? Monsieur l'Ambassadeur P. WURTH qui la dirige a bien voulu répondre à notre désir en nous donnant un aperçu sur le but et l'activité de cette Mission. Nous tenons à l'en remercier vivement.

« La Mission suisse auprès des Communautés européennes a été créée en septembre 1959. Les autres pays membres de l'Association européenne de libre-échange, dont la Suisse fait partie, établissent également leur Mission auprès des Communautés à la même époque. Sauf dans le cas d'un des pays de l'AELE, les membres de l'Association ont des Missions diplomatiques séparées, l'une accréditée auprès du Royaume de Belgique, l'autre auprès des Communautés. Cela s'explique notamment par la différence de nature des tâches confiées aux deux types de Missions. Il y a actuellement 72 Missions accréditées auprès des Communautés, sans compter les six Représentations permanentes à Bruxelles qu'entretiennent les pays membres des Communautés.

La Mission suisse est donc accréditée auprès des trois Communautés : la Communauté économique (CEE), la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), la Communauté de l'Energie atomique (EURATOM).

(Au début de l'été de cette année, la Haute Autorité de la CECA ainsi que les deux Commissions de la CEE et de l'EURATOM ont été fusionnées en une Commission unique de 14 membres. Les trois Conseils ont aussi été réunis en un seul. Les Communautés cependant restent distinctes et sont régies chacune par un Traité propre. Il est prévu de fusionner également les trois Communautés, mais il s'agit d'un travail de longue haleine et il est impossible de prévoir aujourd'hui quand cette fusion aura lieu.)

On pourrait résumer les tâches principales de la Mission suisse de la manière suivante :

- 1) Informer régulièrement les Autorités fédérales des événements qui se passent dans les Communautés, des mesures qui y sont envisagées et de celles qui y sont prises. Bien entendu, étant donné le nombre et la variété des domaines qui sont traités dans les trois Communautés, la Mission ne saurait donner des renseignements détaillés sur tous les aspects des activités communautaires. L'accent doit être mis sur les faits qui intéressent directement la Suisse et en particulier l'économie suisse.

- 2) Informer les Autorités des Communautés sur la position de la Suisse en ce qui concerne le problème de l'intégration économique en Europe.

- 3) Intervenir auprès de ces mêmes Autorités toutes les fois que des intérêts suisses peuvent être menacés ou touchés par des mesures envisagées ou prises par elles.

La Mission suisse est dirigée par un Ambassadeur. Il a, à ses côtés, un Chef-adjoint de la Mission, ainsi qu'un Conseiller agricole, un autre collaborateur diplomatique, un Chef de chancellerie et le personnel de chancellerie. La Mission travaille en étroite liaison avec les Autorités fédérales compétentes, et notamment avec le Bureau de l'intégration à Berne, qui est chargé de centraliser les informations dans ce domaine et de coordonner les études et les travaux en matière d'intégration économique sur le plan interne suisse. »

## LE 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉPARTEMENT PHARMACEUTIQUE DE SANDOZ S.A., BÂLE

A mi-octobre, avec beaucoup de discrétion et de dignité, Sandoz S.A. a fêté le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de son Département Pharmaceutique. A cette occasion plus de 200 savants suisses et étrangers avaient été conviés à un symposium international sur le système nerveux central. Des personnalités éminentes venues de tous les pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie ont eu ainsi l'occasion de confronter leurs connaissances et leurs expériences.

Créé en 1917, à un moment où les débouchés pour les matières colorantes étaient pratiquement nuls par suite de la guerre mondiale, le laboratoire de recherche du Département Pharmaceutique orienté d'emblée son activité sur l'extraction et l'étude des principes actifs d'origine végétale.

Successivement ses chercheurs explorent le domaine des alcaloïdes de l'ergot de seigle, de la belladone, puis celui des glucosides cardioactifs : scille, digitale, strophanthus. Mais, pour être efficace, la seule recherche chimique est insuffisante. Dans le domaine du médicament il est indispensable qu'elle soit appuyée sur de solides études pharmacologiques, toxicologiques, biologiques, auxquelles est venue se joindre tout récemment l'examen embryotoxique. C'est grâce à un travail en équipe très poussé, grâce aux travaux de pionniers effectués dans ses laboratoires que Sandoz a pu au

cours de ce demi-siècle enrichir la thérapeutique et mettre à la disposition du corps médical des produits originaux bien élaborés. Pour mémoire, citons les domaines gynécologiques et obstétricaux, la neurologie, la cardiologie, la calcithérapie.

Suivant en cela l'évolution de la science, Sandoz s'est également lancé dans la synthèse de médicaments et y a obtenu de très bons résultats.

Un nouveau demi-siècle s'ouvre devant le Département Pharmaceutique de la maison bâloise. Souhaitons-lui une activité aussi fructueuse et utile que par le passé.

## ENQUÊTE SUR L'INFORMATION FAITE PAR L'« ECHO » QUELQUES RESULTATS

Des questionnaires publiés par l'« Echo » dans le numéro 4 de 1967, 938 nous ont été retournés, dûment remplis, jusqu'au début du mois d'août, et ont été analysés; 359 nous sont parvenus plus tard et, à notre regret, ne purent plus être pris en considération dans notre rapport à la Commission des Suisses de l'étranger. Nous avons en outre reçu de nombreuses lettres. Nous remercions ici cordialement tous ceux qui se sont donnés la peine de répondre à nos questions, ainsi que les ambassades, consulats, sociétés et journaux suisses de l'étranger, et toutes autres institutions qui ont contribué à la réussite de notre enquête.

Les réponses proviennent de tous les continents. Proportionnellement au nombre de citoyens suisses immatriculés, c'est en Australie, dans le Proche et le Moyen Orient, et en Afrique, qu'on a témoigné le plus d'intérêt. La moyenne d'âge des participants à l'enquête fut la plus élevée en Europe, et la plus basse en Asie. Quant à la répartition professionnelle, on note, pour tous les continents, la forte participation des scientifiques, des directeurs et des chefs d'entreprises. La grande masse des réponses émane des professions commerciales et techniques.

### QUESTIONS ET REPONSES A. Information sur la Suisse

Parmi les sources d'information en Suisse, on mentionne essentiellement la radio (surtout l'émetteur sur ondes courtes de Schwarzenbourg) et l'« Echo », ainsi que des quotidiens et hebdomadaires suisses. Les bulletins des consulats et les journaux des colonies, dans les pays où il en existe, jouent également un grand rôle.

Un tiers seulement des réponses sont affirmatives quant à la question de savoir si les sources d'information disponibles suffisent à se faire une idée, même après une longue absence, des problèmes d'actualité suisses et à renseigner les amis étrangers. En Europe comme en Amérique on incline à penser qu'un renforcement des moyens actuels d'information pourrait suffire; en Afrique, en Asie et en Australie, on souhaite au contraire ardemment un nouvel organe, pour courrier aérien mais à prix modéré, qui puisse renseigner avec concision et précision sur l'actualité suisse et qui, grâce à des articles de fond ou à une revue de la presse, permette de se former une opinion.

On préférerait des éditions séparées, allemande et française, mais de contenu identique; une édition en anglais est également souhaitée (plus rarement, en italien) à cause des jeunes qui ne comprennent plus nos langues nationales, et surtout en vue de l'information des milieux amis. Nous avons demandé s'il convenait de fixer un prix d'abonnement approprié ou d'assurer gratuitement le service de la revue aux Suisses de l'étranger qui en feraient la demande; la réponse fut nette : on s'est prononcé pour le paiement d'un abonnement dans une proportion de 615 contre 251.

Le hasard voulut que, aussitôt après le Congrès de Lugano, où les résultats de notre enquête firent l'objet d'une séance spéciale de la Commission des Suisses de l'étranger, le premier numéro de la nouvelle édition hebdomadaire, pour courrier aérien, du « Tages Anzeiger » sortit de presse et permit ainsi à maint lecteur de langue allemande de combler l'actuelle lacune d'information. D'autres se contenteront, à côté de l'« Echo », de la « Schweizer Informations- und Luftpostzeitung » publié dix fois par an par M. Ernst Mörgeli.

Pour la rédaction de l'« Echo », les réponses aux questions concernant la composition rédactionnelle de notre revue furent naturellement du plus haut intérêt. Dans la plupart des réponses (222) on estime qu'une extension de l'information devrait entraîner une augmentation du nombre de pages; 158 seulement approuvent la proposition de diminuer la partie réservée au folklore, et 151 celle de supprimer la « chronique de la Cinquième Suisse »; et encore, dans beaucoup de questionnaires, le mot « suppression » a été remplacé par « réduction ». On désire moins d'informations sur les assemblées générales et les banquets, et davantage sur la vie de nos communautés : nous transmettons ce vœu à nos correspondants.

D'autres opinions sur la composition de l'« Echo » ont fait l'objet de notes marginales ou de communications additionnelles. Peu de critiques quant au contenu ! Nous avons eu le plaisir de lire fréquemment des remarques telles que l'« Echo » doit rester tel qu'il est » ou « quels que soient les changements, la tenue et le style doivent être maintenus ». On exprime le désir de quelques additions, mais sans que le contenu actuel soit réduit. Nous avons noté méthodiquement ces désirs, dont nous tiendrons compte dans la mesure du possible. On exprime aussi le souhait d'une rubrique du « courrier des lecteurs » ou des « lettres à la rédaction » qui permettrait aux Suisses de l'étranger de donner leur avis sur les questions qui les préoccupent et d'échanger des renseignements d'intérêt général et des suggestions concernant la vie sociale des communautés. Rien ne s'oppose à la réalisation de ce souhait et nous accueillerons bien volontiers des communications de nos lecteurs qui se préteront à être publiées. On a exprimé en outre le désir d'une information plus méthodique sur les questions intéressant particulièrement les Suisses de l'étranger (dispositions législatives, adresses d'institutions utiles, etc.) tout en suggérant à plusieurs reprises la création, à cette intention, d'un manuel spécial.

Quelques lecteurs regrettent de ne pas trouver de table des matières ni de légende relative à l'illustration de la page de couverture. Lisent-ils l'« Echo » trop superficiellement, ou notre table des matières (qui contient aussi la légende explicative) passe-t-elle inaperçue au milieu des pages publicitaires ? Nous nous efforcerons en tout cas de la mettre mieux en évidence. Par contre, des raisons techniques nous empêchent de faire droit à la réclamation de ceux qui n'aiment pas que, dans l'édition complète, la partie française soit intercalée dans la partie allemande, qui se trouve ainsi scindée en deux.